



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
COORDINATION NATIONALE DE RENFORCEMENT DU SYSTÈME
COMMUNAUTAIRE EN RDC
« CNRSC »
Secteur : Santé

PROVINCE DE SUD-UBANGI

AVIS DE RECRUTEMENT

**Poste : BENEVOLE SUPERVISEUR D'AIRES DE SANTE DE LA VERIFICATION
5% DES MENAGES**

Numéro d'avis de Vacance : 002/CNRSC/VACPOSTCOORD/SUB/01/2023

Nombre des jours de prestation : +/- 1 mois

Nombre des Superviseurs ZS : 80

Date de publication : 18/01/2023

Date de clôture : 08/02/2023

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre de la campagne de distribution de masse des MILD dans la province du SUD-UBANGI, la Coordination Nationale de Renforcement du Système communautaire dans le secteur de la Santé, en sigle CNRSC, organisation de droit congolais, cadre fédérateur des plateformes, des Réseaux d'Organisation Non Gouvernementale et à assise communautaire est chargée d'assurer la vérification de l'effectivité de la campagne de dénombrement couplé à la distribution des MILD dans les ménages.

A cet effet, elle recherche des bénévoles superviseurs d'aires de santé (AS) qui vont superviser la mise en œuvre des activités de vérification 5% des ménages pendant la campagne de dénombrement couplé à la distribution gratuite de masse des MILD programmée cette année (2023) au sein de la province du SUD-UBANGI.

II. TACHES ET RESPONSABILITES

II.1. Tâches du Superviseur d'AS de la vérification 5% des ménages pendant la campagne de dénombrement couplée à la distribution de masse des MILD.

Les tâches du Superviseur d'AS de la vérification 5% des ménages sont :

- 1) S'assurer de la disponibilité du plan de déploiement des vérificateurs 5% vers les villages de son rayon de responsabilité ;
- 2) S'assurer de la disponibilité du croquis des villages à visiter par les vérificateurs 5% ;
- 3) S'assurer de l'état d'avancement de la distribution afin d'ajuster au quotidien le déploiement sur terrain des vérificateurs ;

- 4) Assurer le paramétrage du téléphone et s'assurer de son bon fonctionnement ;
- 5) Organiser le déploiement des vérificateurs sur terrain ;
- 6) Procéder pendant trois (03) jours à partir du 3^e jour de la vérification, au monitoring rapide dans cinq ménages vérifiés ;
- 7) Vérifier que les vérificateurs ont respecté la procédure de sélection des ménages ;
- 8) Vérifier que les 25 formulaires enregistrés journalièrement par le vérificateur ont été correctement remplis ;
- 9) Remonter quotidiennement au coordonnateur zonal, toutes les incohérences constatées sur terrain ;
- 10) Faire la rétro information aux coordonnateurs zonaux sur la couverture des ménages des ménages et sur les écarts constatés ;
- 11) Vérifier un ménage spécifique par AS en milieu rural et deux en milieu urbain ;
- 12) Envoyer les formulaires au serveur ;
- 13) S'assurer du bon remplissage de deux fiches transmises par le(s) vérificateur(s) ;
- 14) Transmettre quotidiennement sa fiche synthèse au coordonnateur zonal ;
- 15) Élaborer le rapport de la supervision de la vérification endéans 72 heures suivant la fin de la vérification incluant les phases in process et end process.

III. CRITERES DE SELECTION

- La personne à désigner doit répondre aux critères suivants :
- Résider au sein de la zone de santé depuis au moins six mois ;
- Être âgé de 25 ans au moins ;
- Être détenteur au moins d'un diplôme de graduat ;
- Être un membre actif d'une OAC active dans la ZS ;
- Parler couramment la langue locale ;
- Personne responsable qui jouit d'une bonne moralité et d'une crédibilité au sein de la communauté ;
- Avoir un ordinateur portable ;
- Avoir la maîtrise de MS-WORD, MS-EXCEL (tableau croisé dynamique) ;
- Une expérience d'utilisation de ODK-Collect est un atout ;
- Avoir participé aux activités antérieures de la CNRSC serait un atout.

IV. ELEMENT DU DOSSIER

- PV de la désignation du candidat par son organisation d'appartenance à l'issue d'une réunion de l'organisation ;
- CV détaillé du candidat ;
- Photocopie de la pièce d'identité (carte d'électeur, passeport, permis de conduire).

V. MODALITES DE SOUMISSION

Chaque organisation non gouvernemental, Initiative locale de développement, organisation à assise communautaire ou toutes autres organisations intéressée par cette offre doit envoyer les éléments du dossier de chacun de ses candidats à l'adresse suivante : recrutement.cnrscsudubangi@gmail.com ou déposer le dossier à la Coordination provinciale de la CNRSC à l'adresse ci-après :

Avenue LIMETE N° 18, Q/ SALONGO 1, C/ LABO, Ville de GEMENA

Numéro : (+243) 811 463 217-(+243) 810 314 161

Fait à Kinshasa, le 18 janvier 2023

Pour la CNRSC :

Christian LUZOMBE FINI
Président

